# Sainte-Croix



## \* municipalité

Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 9 octobre 2023

Sainte-Croix, le 14 août 2023 MUN/SC/si

#### **TABLE DES MATIERES**

1.	RESSOURCES HUMAINES	.2
2.	NATURALISATION	.2
3.	JOBS D'ETE	.2
4.	CALENDRIER 2024 DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA COMMISSION DE GESTION	.2
5.	SPARTAN	.3
6.	MIGROS HIKING SOUND	.3
7.	NOUVELLE SALLE DE GYM A LA GARE	.3
8.	PARKING DU TEMPLE A L'AUBERSON	.3
9.	INSTALLATION SOLAIRE A L'HOTEL DE VILLE	. 3
10.	TUNNEL ET SECURISATION DE LA ROUTE ENTRE VUITEBOEUF ET SAINTE-CROIX	.3
11.	NOUVELLE PEREQUATION (NPIV)	.3
12.	INFORMATIONS SUR LES PROJETS EN COURS	. 4
12	DEDONISE A L'INTERDELL'ATIONI DE MA DATRICE DEZ CONICERNIANT LES LOLIDS DANIS LA DECIONI	1

#### 1. Ressources humaines

La Municipalité a préavisé favorablement à l'engagement de :

- → M. Léonard Gueissaz, en qualité de forestier-bûcheron au Secteur des forêts à 100%, avec effet au 14 août 2023;
- → M. Steeve Tesarik, en qualité d'agent d'exploitation au Secteur des bâtiments, conciergerie à 80%, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023;
- → Mme Audrey Marion, en qualité d'auxiliaire pour la surveillance du repas de midi des élèves, pour un contrat de durée déterminée du 21 août 2023 au 28 juin 2024;
- → M. Alman Alamin, est mis à disposition à 100% par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), du 2 octobre 2023 pour une durée de 6 mois, en qualité d'agent de propreté au Secteur des bâtiments, conciergerie.

Nous souhaitons plein succès à la collaboratrice et aux collaborateurs cités ci-avant dans leurs nouvelles fonctions.

La Municipalité félicite chaleureusement :

- → Mmes Ajla Cohadarevic et Lora Matthey pour l'obtention de leur CFC d'employée de commerce;
- → M. Kacper Izdebski pour l'obtention de son CFC d'employé de commerce;
- M. Baptiste Cachin pour l'obtention de son CFC d'agent d'exploitation, service voirie.

Nous leur formulons tous nos meilleurs vœux pour leur avenir professionnel.

La Municipalité informe que Mme Claire Chabloz quittera sa fonction de chargée de projet au Service technique, avec effet au 31 mars 2024. Elle tient à la remercier pour son travail et son engagement en faveur de la collectivité.

La Municipalité a pris acte de la volonté de cesser ses activités de :

→ M. Didier Gueissaz, Secteur des travaux, pour le 30 novembre 2023.

Nous tenons à le remercier pour son travail et son dévouement en faveur de la collectivité et lui souhaitons plein succès pour la suite de ses activités professionnelles;

→ M. Claude Favre, employé à la STEP, pour le 31 décembre 2023.

Nous tenons à le remercier pour son travail et son dévouement en faveur de la collectivité pendant plus de 35 ans et lui souhaitons une longue et agréable retraite.

#### 2. Naturalisation

Durant la période écoulée, nous avons traité :

→ 1 demande de naturalisation dont l'origine est portugaise.

#### 3. Jobs d'été

Durant la période du 19 juin au 18 août 2023, plus d'une vingtaine de jeunes âgés de 15 à 21 ans ont travaillé dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun. Pour des raisons de sécurité, l'âge minimum d'engagement a été fixé à 15 ans révolus.

4. Calendrier 2024 des séances ordinaires du Conseil communal et de la Commission de gestion

Les prochaines séances ordinaires du Conseil communal pour l'année 2024 sont prévues les lundis 18 mars, 17 juin, 7 octobre et 9 décembre, sous réserve de modifications.

La semaine de la Commission qui va traiter de la gestion 2023 a été fixée du 29 avril au 3 mai 2024.

#### 5. Spartan

Pour sa seconde édition, le samedi 17 juin 2023, Sainte-Croix/Les Rasses a accueilli la Spartan Race, leader mondial des courses à obstacles. Plus de 3'000 participants de Suisse et d'Europe se sont affrontés dans les différentes courses Sprint 5K – 20 obstacles et Super 10K – 25 obstacles, une augmentation de 15% par rapport à 2022. Quant aux enfants, 400 jeunes ont expérimenté le niveau de difficulté de la Spartan Kids avec 3 parcours de 800 m, 1'600 m et 3'200 m. Des animations ont eu lieu toute la journée au Village Spartan (Centre sportif) et dans les rues de Sainte-Croix. Le soleil étant de la partie, pas moins de 4'000 personnes, entre coureurs et visiteurs, étaient présentes sur le Balcon du Jura pour cette manifestation qui a remporté un franc succès. Une troisième édition est d'ores et déjà prévue pour le 15 juin 2024 "Aroo Aroo"!

#### 6. Migros Hiking Sound

La première édition de la Migros Hiking Sound s'est déroulée pendant le week-end des 23 et 24 septembre 2023. Cette manifestation, organisée par l'ADNV, a accueilli plus de 1'000 personnes sur le Balcon du Jura avec des concerts organisés dans les pâturages des Avattes et du Chasseron.

#### 7. Nouvelle salle de gym à la Gare

La construction de la nouvelle salle de gym de la Gare est achevée et elle a été mise à disposition des écoles, du PPLS et des sociétés locales le 21 août dernier. La réalisation des aménagements extérieurs se poursuit afin d'être terminée avant l'arrivée de la période hivernale. Un état financier pourra être communiqué au prochain Conseil.

#### 8. Parking du Temple à l'Auberson

La réalisation du nouveau parking véhicules et deux roues situé à l'arrière du Temple de L'Auberson est terminée. Son utilisation est effective depuis le 25 septembre dernier.

La réfection du dos d'âne et la sécurisation du passage piéton au-devant du Collège primaire ont été exécutés durant les vacances scolaires estivales.

#### 9. Installation solaire à l'Hôtel de Ville

Les travaux d'étanchéité et la pose d'une surface de 244 m² de panneaux solaires photovoltaïques sont terminés. L'installation solaire est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

#### 10. Tunnel et sécurisation de la route entre Vuiteboeuf et Sainte-Croix

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 35.1 millions de francs pour financer les travaux de réhabilitation de la route cantonale qui mène à Sainte-Croix, sur une longueur de 3.7 km. Le projet prévoit notamment la correction géométrique et l'entretien de la chaussée, la création d'une voie de dépassement alternée, la rénovation des murs de soutènement ou leur remplacement et la sécurisation des parois rocheuses le long du tracé. Parmi les mesures phares, la réalisation d'un tunnel de 180 mètres, sous le lieu-dit "Le Château-de-Sainte-Croix", permettra d'éliminer le contour dangereux du Château, de diminuer le bruit routier et d'améliorer la qualité de l'air. Sous réserve des procédures d'autorisation en cours, les travaux devraient débuter en 2024, pour une durée de 4 ans.

Durant toute la durée du chantier, l'accès à Sainte-Croix et au Château-de-Sainte-Croix sera garanti et le trafic maintenu via une gestion par feux et par tronçons isolés. Afin d'assurer la sécurité des usagers, des fermetures ponctuelles de la route seront programmées durant la première année. Ces dernières seront coordonnées avec la compagnie de transports publics Travys, afin de pouvoir garantir une alternative efficace via le rail, notamment grâce au déploiement d'une mesure tarifaire permettant de circuler en train à prix réduit. Pour les automobilistes, des déviations seront proposées via Mauborget ou Bullet.

#### 11. Nouvelle péréquation (NPIV)

Le 30 mars 2023, le Conseil d'Etat, l'UCV et l'AdCV ont paraphé un accord institutionnel qui jette les bases de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). L'accord prévoit également l'accélération et le

renforcement du rééquilibrage financier en faveur des communes qui avait été instauré par l'accord de 2020 entre l'Etat et l'UCV. L'avant-projet de nouvelle péréquation, comprenant un bilan global de ses effets par rapport au système actuel, a été mis en consultation publique du 9 mai au 15 juillet 2023. Un projet de nouvelle péréquation sera soumis au Grand Conseil, avec l'initiative SOS Communes, au cours de l'automne 2023. Une éventuelle votation populaire pourrait dès lors se tenir dans la première moitié de l'année suivante. Le calendrier ainsi prévu permettra l'entrée en vigueur des dispositions finalement retenues le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### **12.** Informations sur les projets en cours

Projets communaux en cours :

- → Epuration et réseau d'eau de la Gittaz : RAS. Mise en service prévue selon le calendrier initial, à savoir courant 2024
- STEP: Finalisation du projet avec le bureau d'architecture. Préavis en cours de rédaction
- Salle de gym de la Gare : cf. point 7
- → Interface gare : Deuxième étape en cours. Réalisation agendée pour 2025
- → ZA le Platon : RAS. Projet en cours de réalisation avec un peu de retard par rapport au calendrier initial
- → Parking de L'Auberson : cf. point 8
- → Forage aux champs de la Joux : lancement d'une étude de géothermie en partenariat avec le GroupeE

#### Autres projets en cours :

- → Parc éolien de Sainte-Croix : Mise en production prévue pour novembre 2023
- → Tunnel et sécurisation de la route Vuiteboeuf Sainte-Croix : cf. point 10

#### 13. Réponse à l'interpellation de M. Patrice Bez concernant les loups dans la région

La réponse de la Direction générale de l'environnement à l'interpellation de M. Patrice Bez est transmise en annexe.

Au nom de la Municipalité :

ROTEM

Le Secrétaire :

C PILLANDO

Annexe : Réponse de la DGE à l'interpellation de M. Patrice Bez concernant le loup dans notre région

**Distribution**:

Membres du Conseil communal Municipalité Chefs de Service et personnel communal



### Direction générale de l'environnement (DGE)

Direction des ressources et du patrimoine naturels

Av. de Valmont 30b 1014 Lausanne

28 JUL. 2023

Municipalité de Ste-Croix Monsieur le Syndic C. Roten Rue Neuve 10 1450 Sainte-Croix

Réf.: DIRNA/FHN

Lausanne, le 26 juillet 2023

Affaire traitée par : Frédéric Hofmann/CSR : n° tél. 021 557 86 49

#### Interpellation et questions concernant le loup dans notre région

Monsieur le Syndic,

Je me réfère à votre courrier et l'interpellation de M. Bez concernant le loup dans votre région. Les questions sont nombreuses, légitimes et j'espère par la présente apporter des éléments de réponse factuels permettant de renseigner au mieux la population.

À l'automne 2022, avant les tirs de régulation portant sur deux individus de la meute du Marchairuz, la présence de 23 loups a pu être certifiée en 2022 dans le Jura vaudois. Dans la région comprise entre Vallorbe, le Suchet et le Mont Aubert, au moins trois mâles et une femelle ont été observés entre l'automne 2022 et le premier semestre 2023. Toutefois, il convient de noter que peu d'observations de loups ont été constatées sur le réseau de pièges-photos du canton au cours des deux derniers mois dans les secteurs de Sainte-Croix, de l'Auberson et du Mont Aubert. Je précise que toutes les observations de loups sont documentées sur le site internet de la DGE :

https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/grands-carnivores.

Ce même site documente les attaques et cas de prédations imputables au loup sur des animaux de rente. Comme vous le rappelez, le loup est un animal sauvage et un prédateur passible de s'attaquer à des espèces animales de grande taille comme en attestent les constats d'attaques faits sur des cerfs ou des bovins. Dans la région de St Croix et environs, un seul cas de prédation sur des animaux de rente est imputable au loup depuis le début d'année.

Il est compréhensible que le retour du loup dans le canton et l'augmentation des attaques sur des animaux de rente inquiète les habitants amenés potentiellement à croiser cette espèce. En effet, plusieurs observations attestent du passage de loups à de nombreuses reprises et en différents lieux, à proximité de fermes et d'habitations, ou font état de rencontres fortuites entre l'homme et le loup. En règle générale, l'animal observe brièvement son vis-à-vis, puis s'éloigne le plus souvent, sans s'approcher de la personne.



Direction générale de l'environnement (DGE) Direction des ressources et du patrimoine naturels

RECOUNT 2023

La proximité de cette espèce avec l'humain ne signifie pas que l'espèce est dangereuse pour l'homme, mais elle doit être suivie et documentée afin de s'assurer que les individus conservent un comportement non problématique.

Les attaques de loup connues à ce jour à l'égard de l'homme sont en effet très rares et leur probabilité de survenue très faible. Ce constat est étayé par différentes études, dont une récente qui a <sup>1</sup> analysé 3'280 observations de rencontres entre 1993 et 2020 en France entre l'homme et le loup. Sur ces 3'280 observations, les loups ont présenté un comportement agressif (ou perçu comme tel) dans seulement 10 cas, soit environ 0.3% des cas. Aucune blessure ni même tentative de morsure n'a été relevée.

Si le risque zéro n'existe pas, la probabilité d'attaques sur l'homme imputables à des loups reste à ce jour plus faible que celle imputable à des chiens. Pour la seule année 2022 et ce, uniquement dans le canton de Vaud, la Police des chiens a dû traiter 593 cas de morsures et 57 cas de comportements agressifs. Cette comparaison ne signifie pas que le canton attende des attaques de loups pour agir. Il applique le cadre donné par la Confédération, qui définit les comportements problématiques à partir desquels des mesures de tirs sont ordonnées, par analogie à des euthanasies de chiens dangereux qui doivent être prises (cf. annexe 5 du Plan loup fédéral).

S'agissant des mesures de protection des exploitations, les services de l'Etat de Vaud en charge de l'environnement et de l'agriculture ont travaillé conjointement à l'élaboration d'un plan d'action cantonal, qui permet une approche globale du canidé. Ce plan d'action, comprenant 8 axes d'action, guide l'ensemble des actions que le canton entend conduire sur le terrain durant l'année 2023. Il prévoit notamment des actions de monitoring local, de protection des troupeaux, mais aussi de renforcement du contrôle et d'action par l'engagement de deux collaborateurs en charge de mettre en œuvre les actions d'effarouchement ou les décisions de tir le plus rapidement possible. Ce document est également disponible via le lien internet précité.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, mes salutations distinguées.

Sébastien Beuchat
Directeur des ressources et du
patrimoine naturels

#### Copies

Mme C. Strehler Perrin et A. Roches, M. F. Hofmann, Direction générale de l'environnement

Agziou J., Bauduin S., Duchamp Ch., Jean N, 2021. Rencontres hommes-loups de 1993 à 2020 en France : analyse des perceptions et réalités. Rapport de l'Office Français de la Biodiversité.